

Bureau Directeur

Réunion téléphonique 9 septembre 2013

N°1

Participants : V. LE THOMAS, M. GAUDEL, P. HAMON, S. JESUS, D. QUINTIN, F. RAMARD

Excusés : C.E. LARRIBE, J.M. LEFEVRE, A. LETO, A. RIBOUS

1. Date du prochain Comité Directeur

Samedi 5 octobre 2013 – 10h00 à Pontivy

2. Réorganisation du nouveau Bureau Directeur

En raison du décès de G. PELLAN cet été, le Bureau Directeur doit être réorganisé.

Le Bureau doit se composer de 5 à 8 membres dont au moins : 2 vice-Présidents, un Secrétaire Général et un Trésorier Général.

M. GAUDEL ne veut plus être Trésorier Général dans la forme actuelle pour raison professionnelle.

La Présidente demande à M Gaudel et m Quintin de réfléchir à une nouvelle organisation des activités du trésorier ainsi qu'aux membres présents de réfléchir à la composition du nouveau Bureau Directeur afin que celui-ci soit validé lors du prochain Comité Directeur.

3. Projet triple sur classement

Les membres du bureau directeur valident la possibilité de mise en place d'un triple sur classement selon la même méthode que celle mise en Basse Normandie (dossier de conventionnement avec les clubs concernés) depuis 3 années.

M Tual médecin du club de Vannes est ok pour être médecin régional a titre expérimental pendant une année.

Le dossier triple sur classement est à envoyer à la commission fédérale médicale.

Il doit être demandé à Richard GOUX, le médecin fédéral, si le médecin régional peut être coopté au Comité Directeur de la Ligue.

Le projet si il est validé sera mis en place dans un premier temps pour l'année sportive 2013 2014 a titre expérimental puis reconduit si concluante.

4. Points rentrée

- ✓ Insatisfaction des clubs de ST Grégoire et ST Malo, qui ont envoyés des mails faisant état de déplacements trop éloignés (problèmes kilométriques et temps de trajet trop long) liés à la mise en place des poules.

M Hamon avait envoyé un mail aux membres du comité directeur afin de justifier les choix faits par la commission sportive. Dans un souci de transparence ce mail sera également transmis aux clubs concernés avec copie aux membres de la sportive.

- ✓ Sondage AG : Coupe de Bretagne quelques réponses reçues. La CSR va mettre en place une pré-inscription.
- ✓ THEHILLAC

Demande d'annulation de facture pour non présence à l'Assemblée Générale de juin dernier. A titre exceptionnel, la sanction financière est levé car il s'agit d'encourager la création de nouveau club et non de pénaliser les nouveaux dirigeants peu familiarisés avec les règlements de la ligue et de la FFVB. D'autant plus que la Présidente avait demandé à ce que chaque nouveau club bénéficie d'un suivi téléphonique qui n'a pas été fait dans le cas présent.

- ✓ Labels FFVB Molten

Dans une démarche de soutien et de valorisation du travail et des activités réalisées par les clubs, la Présidente de la LBVB fera parvenir un courrier à tous les maires des clubs volley labellisés de leur commune pour les informés des labels des clubs de leurs communes .

De plus afin de communiquer sur la labellisation de ces clubs il sera organisé tous les ans et dans un département breton différent chaque année une cérémonie officielle de remise de ces labels. La première remise du genre se fera, en présence

de la presse, le vendredi 11 octobre à 19h15 dans le salon VIP du Steredenn à Saint Brieuc. Après la cérémonie les clubs pourront assister au 1^{er} match de saison de l'équipe de pro B du Goëlo.

Les clubs qui ne se déplaceront pas pour recevoir leurs labels et récompenses devront se déplacer ultérieurement à Pontivy pour les récupérer.

Il ne sera faite aucune remise par club et/ou personne interposée que ce soit le jour de la cérémonie ou pour le retrait à Pontivy.

AG fédérale ;

L'organisation de l'AG fédérale 2014 avait été votée au bénéfice de la Ligue Bretagne lors de l'AG 2012 puis confirmée en AG 2013.

Mais voici le contenu du mail reçu par la Présidente qui annule la candidature de la Bretagne « Dans sa séance du Mercredi 10 Juillet 2013, le Conseil d'Administration de la FFVB a décidé de fixer l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFVB, comptant pour l'exercice 2013, du 14 au 16 Février 2014. Principalement afin d'être en mesure de présenter aux représentants des Groupements Sportifs Affiliés, dans une avancée calendaire raisonnable, le budget prévisionnel 2014 de la fédération.

> De ce fait l'AGO prévu courant juin à Perros-Guirec et devant être organisée par vos soins s'en trouve annulée.

> La ligue de Bretagne pourra bien entendu se porter candidate pour l'organisation de cette 74^{ème} AG de la FFVB dès l'envoi auprès des ligues, avant la fin Juillet, de l'appel à candidature.

>

> En vous priant, madame la présidente, d'agréer nos salutations distinguées.

>

> Alain de Fabry

> SG - FFVB »

M Bouget avait également dans un courrier antérieur invité la LBVB à annuler sa candidature, ce que la Présidente avait refusé.

Les membres du bureau n'approuvent pas la décision prise unilatéralement par la FFVB d'annuler l'organisation de l'AG 2014 par la Bretagne

Une minute de silence à la Mémoire de Gil Pellan sera faite lors du prochain comité directeur

Fin de réunion : 21h45

Approuvé : 05/10/13 CD